

## L'EPOQUE GILDASIENNE

Le « *Navigatio sancti Brendani abbat* » du 9<sup>ème</sup> siècle nous raconte la fabuleuse aventure initiatique du moine Brendan et de son équipage sur les mers du nord et de l'ouest.

Que faut-il croire et retenir de ce texte ? Qu'une navigation hauturière aurait été réalisée par un moine irlandais, Brendan dans les mers du nord de l'Irlande, au 6<sup>ème</sup> siècle, celui-là même qui vit l'arrivée en Armorique de « bretons » de Bretagne.

Avec ce voyage légendaire de Brendan, est-on loin de ceux de Gildas, sans doute pas, car ne serait-ce pas ces moines du haut moyen-âge qui, quittant la Bretagne et l'Irlande, auraient navigué sur les mers afin de fonder prieurés et abbayes dans toute l'Europe occidentale, Armorique en premier lieu ; Landevennec n'en est-il pas la parfaite illustration ?

Voyage mythique ou réel, un peu des deux sans doute... c'est ce que nous racontent les « *Vitae* » de ces saints bretons, textes plus littéraires qu'historiques, mais si nécessaires à toutes connaissances.

### **Saint Gildas... de la réalité au mythe.**

Qui était donc ce Gildas, personnage véritable ou de légende, qui, comme tant d'autres « saints bretons » ayant marqué la région de leur empreinte, aurait débarqué en Armorique au 6<sup>ème</sup> siècle, en y laissant quelques traces, puisque Largillière dénombre 80 sites bretons se nommant St Gildas, 25 prieurés de même, dont un à Loctudy, Gâvres, Locminé et à Quiberon pour les plus proches.

En Angleterre, un Gildas, auteur de « *De Excidio Britanniae* », aurait vécu, né à priori, à la même date que celle de la victoire du Mont Badon, vers 493 à 500, gagnée par les bretons contre les angles et saxons. Bataille mythique dans laquelle on retrouve Arthur, que ni Gildas ni Bède le Vénérable ne mentionnent dans leurs écrits. Gildas serait décédé vers 570.

Considéré comme « Saint » en Irlande où il n'a sans doute que peu séjourné, ses écrits et sa pensée auraient influencé de façon capitale la vie religieuse et monastique de cette île et par extension celle des ecclésiastiques bretons (Grande Bretagne) qui étaient en relation avec ceux d'Irlande, avant de venir en Armorique. Est-il venu en presqu'île de Rhuy, peut-être pas, ou peut-être que oui, et en ce dernier cas, est-ce lui qui aurait fondé l'abbaye du même nom ?

On a dit aussi, selon quelques écrits, qu'il était le fils de Nau, roi des Scots, et qu'il aurait eu vingt-trois frères, tandis que selon la *Vita* de Rhuy, seulement quatre et une sœur. On le dit aussi père de huit enfants dont un se serait nommé Ruis !!.

On lui a prêté un miracle réalisé à Rome ; n'aurait-il pas délivré les Romains d'un énorme dragon (symbole de la religion préchrétienne du lieu) ou serpent, qui, retiré dans une caverne de la Roche Tarpéienne, jetait la terreur parmi les habitants et qui, en avait déjà par son souffle pestilentiel, fait périr plusieurs. Au grand matin et en secret, Gildas quitte l'hôtellerie, gravit la montagne, portant un bâton à la main, s'adresse à Dieu dans une prière fervente, se présente intrépide et sans peur à l'entrée de la caverne, et, voyant le monstre, après avoir encore invoqué le nom tout-puissant de Jésus, lui dit en le touchant du bout de son bâton : « *Au nom du Seigneur Jésus-Christ, je te commande d'expirer à l'instant, afin de ne plus répandre la mort parmi ce peuple fidèle* ». Cette légende se retrouve aussi en presqu'île de Rhuy, à Penvins.

Quant à la création de l'abbaye de Rhuy par St Gildas, voici ce que raconte une des traditions le concernant.

« *Si nous nous reportons d'ailleurs à la tradition, la presqu'île de Ruis appartenait à un compatriote*

*de saint Gildas, du nom de Werech ou Waroch, qui régna pendant une cinquantaine d'années sur le Vannetais breton, dans la première partie du VI<sup>ème</sup> siècle. Ce serait lui qui, apprenant le pieux dessein de Gildas, lui aurait concédé le camp qu'il possédait à Ruis et d'immenses terrains sous forêts. La date de cette cession concorderait avec la chronologie que nous avons adoptée, et c'est bien de 538 à 540 que fut érigé le monastère de Ruis pour l'évangélisation des Bretons de BroWaroch ».*

### **Quelques auteurs anciens, à l'origine de l'histoire.**

De nombreuses biographies concernant Gildas ont été rédigées, des colloques lui ont été consacrés, des historiens se sont opposés quant à la nature des faits lui étant attribués et à la nature même des « Vitae » le concernant.

Mais plus particulièrement, quelques témoignages contemporains de Gildas ont été relevés, réels ou faux, mais non sans intérêt. Qui citera-on ?

Faustus de Riez, évêque de Larins, breton d'origine et ami de Sidoine Appolinaire qui, ayant vécu environ entre 410 et 490, « aurait mentionné » dans un écrit l'existence d'un monastère en « renis » ou « reuis » au 5<sup>ème</sup> siècle, (mais s'agit-il de Rhuys), sans autre information et sans référence à qui que ce soit et ceci presque un siècle avant l'existence de Gildas et la rédaction de son livre « De excidio » qui daterait des années 530-545. Aurait-il donc existé en Rhuys, au 5<sup>ème</sup> siècle, un autre monastère ou abbaye, nullement lié à St Gildas ?

Une autre source historique, citée par le chanoine Fonssagrives, mentionne que Lipsius<sup>1</sup> observe que dans la vie de St Florentius<sup>2</sup>, il est dit que St Gildas aurait été contemporain des rois Francs Théodobert et Clotaire 1<sup>er</sup> ainsi que de St Germain de Paris. Dans ce texte, St Gildas est nommé « *Gildas Pontifex Rutheniensium* ». Faut-il à partir de cela affirmer qu'il s'agit de ce St Gildas de Rhuys et s'il s'agit de celui qui nous intéresse, peut-on en déduire qu'il a séjourné en Rhuys et fondé le monastère éponyme ?

Ce nom de « *rutheniensium* » signifie-t-il « Rhuys », la grande variation du nom de la presqu'île dans l'histoire ne nous assure pas qu'au 6<sup>ème</sup> siècle ce terme était celui la désignant, indépendamment de la signification latine de ce terme dont le terme « Rhuys » semble fortement éloigné.

St Colomban, qui, dans un texte adressé au pape Grégoire Le Grand, aurait mentionné l'existence de Gildas ainsi que le moine gallois Caradoc de Llancarfan qui rédigea également une « Vita » de Gildas. Quelques passages des Annales Cambriae mentionnent également le passage du saint homme en Irlande et sa mort.

### **Et tout commença ainsi.**

Dans la Vita de St Gildas, rédigée au 11<sup>ème</sup> siècle, par l'abbé de Rhuys Vitalis (ou Vital) lors de la restauration du monastère de St Gildas par St Félix, il est dit que la première implantation de l'abbaye par Gildas se serait faite au 6<sup>ème</sup> siècle :

*« Importuné par ses voisins...qui se mettent à confier leurs fils à son magistère et à son enseignement afin qu'il (Gildas) les instruisse. C'est pourquoi venant à un castrum<sup>3</sup> situé sur le mont (Reuuus) Rhuys en vue de la mer, il y construisit un monastère avec des bâtiments en dur*

Version différente de la précédente, on ne parle pas ici d'une donation faite par Waroch, roi de bretons du vannetais.

---

<sup>1</sup> Richard Adelbert Lipsius (1830-1892), professeur de théologie à Leipzig, Vienne, Kiel et Iéna.

<sup>2</sup> La Vita de St Florentin d'Amboise, du 13<sup>ème</sup> siècle, est de l'avis même de plusieurs chercheurs, un texte fait d'un amalgame de récits assez disparates d'où extraire le faux du vrai reste une tâche ardue, ce qui peut le rendre suspect quant à ses affirmations.

<sup>3</sup> Ce « Castrum » serait-il la survivance de celui que Rome dut, peut-être, édifier en presqu'île afin de surveiller et protéger son littoral. Rien n'interdit de penser que s'il a existé, il devait se situer vers le Grand Mont, tant cette position permet une surveillance des côtes allant de l'embouchure nord de la Loire au passage de la Teignouse.

Les problématiques de la venue de Gildas en Armorique et de la date de la création de l'abbaye de Rhuys reposent quasiment exclusivement sur ce texte, la « Vita de Rhuys » rédigée par Vitalis vers 1060, d'où, toute une littérature concernant ce personnage, est issue. Cette « Vita » fut rédigée lors du retour en Bretagne des moines dont les prédécesseurs avaient fui la région lors des invasions normandes, en se réfugiant dans le Berry. Ultérieurement vers 1067, sa réécriture incluant une chronique du monastère, où, sont proposés à la « vénération des fidèles », le restaurateur de l'abbaye, Félix, et ses compagnons, Ehoarn et Gingurien, fut faite.

Tout ceci ne nous informe en rien, de façon certaine, sur la date de la création de l'abbaye, sur ce à quoi elle ressemblait et le pourquoi de sa création en Rhuys.

### **Une restauration bien menée.**

En 1060, nous sommes dans l'époque marquant la restauration de l'abbaye de Rhuys, car lors des incursions normandes des années 913, toutes celles du littoral de Bretagne, avaient été détruites. Et ce ne sera qu'en 1025 que fut décidé par le duc Geoffroy, « à cause de la sainteté du site », la restauration de l'abbaye de Rhuys au détriment de celle de Locminé qui deviendra un simple prieuré. En ce 11<sup>ème</sup> siècle, c'est le site de Rhuys qui est ainsi privilégié parce qu'il est en terre ducale, Locminé ne l'est pas. Le choix pouvait-il être autre, non ; même si on cite comme autres raisons, la richesse des terres de la presqu'île et la bonne rentabilité financière de ses productions.

Nous n'avons cependant aucun document pour décrire et justifier en quoi, et pourquoi il y avait en Rhuys cette « sainteté du site », d'avant l'épisode normand, et s'il l'était réellement. N'aurions-nous pas ici la fabrication totalement artificielle de cette « sainteté » par le duc Geoffroy et par Félix le rénovateur de l'abbaye ? La renommée « fabriquée » de l'abbaye ne fut-elle qu'un coup « médiatique » de génie de la part de ses concepteurs au 11<sup>ème</sup> siècle, pour l'inscrire comme l'un des centres religieux fondamentaux, alors qu'il ne l'aurait guère été au 9<sup>ème</sup> ?

Qu'était donc ce monastère au 9<sup>ème</sup> siècle, était-il d'importance ou n'était ce qu'un petit ermitage fait de bois et de paille, qu'un simple lieu de culte, parmi tant d'autres ? Avait-il au 9<sup>ème</sup> siècle un renom tel qu'il était un centre important du catholicisme régional, même si et parce que le nom de Gildas lui était associé ? Nul document pour prouver quoi que ce soit.

Pas même de la part de St Sauveur son puissant voisin de Redon, dont les actes ne le citent jamais et, de la part même de Vitalis, nous n'avons aucune description des bâtiments, à l'exception de l'autel dans lequel aurait été caché lors de la destruction de l'abbaye par les normands, des reliques du saint, avec un certain doute quant à la véracité de cette affirmation et à la non destruction de ceux-ci par les envahisseurs, comme symbole du christianisme. D'autant plus que, autre version, dans leur fuite les moines lors de la destruction de l'abbaye, les auraient emmenées, ou une partie, avec eux en Val de Loire, avant de les y ramener en ce début du 11<sup>ème</sup>.

Politiquement la possession des reliques du saint étant la condition première pour « sanctifier » l'abbaye, la rendre majeure au milieu des autres, attirer la foule de pèlerins et surtout leurs aumônes, lui donner un pouvoir politique sans pareil ; il était nécessaire que les reliques de Gildas, cachées durant plus d'un siècle sous l'autel de l'abbaye détruite, y réapparaissent miraculeusement. N'était-ce pas faire « un faux » absolu, et ça a fonctionné.

D'autre part, il n'est pas fait mention, dans les textes des 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> siècle et suivants, de diverses revendications des moines de Rhuys auprès des ducs, pour des droits qu'ils auraient acquis au 9<sup>ème</sup> ou avant sur le territoire de la presqu'île. Or connaissant le nombre de procès que firent ces religieux à partir du 13<sup>ème</sup> siècle aux divers ducs au sujet de droits et privilèges acquis après la rénovation de l'abbaye, on aurait pu s'attendre à voir Félix, Vitalis et leurs successeurs, faire de même pour des droits acquis avant sa destruction au 9<sup>ème</sup>.

Si l'existence de l'abbaye de St Gildas semble bien attestée au 9<sup>ème</sup> siècle, rien n'en démontre une

création antérieure et une importance quelconque. Et à la question de savoir pourquoi un monastère situé à St Gildas de Rhuys, aurait porté le nom du saint éponyme au 9<sup>ème</sup> siècle ou avant, nous n'en avons aucune idée, sauf à en croire Vitalis., c'est peu !

### **Les « Vitae » de St Gildas.**

Il existe deux Vitae de St Gildas, la plus importante rédigée par Vitalis, et une seconde rédigée au 12<sup>ème</sup> siècle par Caradoc de Llancarfan, moine gallois, dont la seule similitude avec celle de Rhuys est que le saint vivait dans une église en bord de mer. Rien de plus. Ce moine ne mentionne nullement la venue de St Gildas en Armorique et lui donne comme lieu de sépulture l'abbaye de Glastonbury. Selon cet auteur, la seule présence de Gildas en Gaule, fut, lorsqu'il était jeune, sa venue pour étudier durant sept ans. Et Caradoc de préciser que Gildas accomplit également un voyage à Rome.

Caradoc, rédigeant cette Vita, semble essentiellement intéressé par la mise en valeur de son monastère de Glastonbury en y associant le nom de Gildas, comme Vitalis le fit pour son abbaye de Rhuys.

Mais c'est grâce à Vitalis, ce moine de Rhuys qui, au 11<sup>ème</sup> siècle, rédigea la « vita » du saint homme, que nous devons l'essentiel des connaissances le concernant. Le chanoine Fonsagrives lui consacra une biographie entière, tout à l'avantage de l'Eglise, pouvait-il en être autrement ? Tout comme Marius Sepet et l'abbé Luco qui firent chacun la leur.

### **Incertitudes concernant les sources historiques.**

Cette « Vita » de St Gildas, telle qu'elle nous est parvenue, écrite par Vitalis au 11<sup>ème</sup> siècle, est d'une autre nature que celle de Caradoc. La première question la concernant est de savoir ce qui relève d'écrits inventés, de ceux relevant de l'interprétation personnelle de l'auteur ou d'anciens fondements religieux communs à la mythologie bretonne, et, s'il y en a eu, de quels documents historiques s'est-il servi, lui ayant permis de la rédiger.

Vitalis en reprendrait-il de plus anciens, des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> siècles, mais lesquels, car écrire la vie du saint (récit hagiographique), cinq siècles après son existence, relèverait de la simple légende s'il n'y avait une base de « quelque chose » pour ainsi élaborer une biographie. Mais nous n'avons pas de Vita de St Gildas datant de l'époque carolingienne, d'autant plus que l'épisode normand stoppa net au 9<sup>ème</sup> siècle les écrits hagiographiques qui ne reprendront qu'au début du 11<sup>ème</sup> siècle.

Ferdinand Lot, analysant en détail le texte, ses sources, le contexte historique au moment de sa rédaction, arrive à douter fortement de l'exactitude de l'histoire racontée par Vitalis.

Il précise que le manuscrit original de la Vita, qui était conservé à l'Abbaye de St Benoit sur Loire, en très mauvais état, n'existant plus, il ne peut se baser que sur deux textes, l'un de 1605 de Johannes A Bosco<sup>4</sup>, le second de 1668 de Mabillon, qui l'auraient repris, mais de quelle façon ?

L'une des hypothèses de la disparition du manuscrit original est que les moines de St Benoit, vu son état, ne l'aient pas entretenu et l'aient même laissé à l'abandon. Il est aussi vraisemblable que le texte de 1668 ait été complété par des ajouts venant de l'abbaye de St Gildas des Bois fondée en 1039.

---

<sup>4</sup> L'abbé Joachim Le Bras, émet au sujet de ce Johannes A Bosco les plus grands doutes sur le sérieux de sa rédaction de la vie de St Gildas, tant par la vie tumultueuse du rédacteur de la vie du saint, que par l'idée que celui-ci aurait mélangé allègrement divers éléments, d'un côté la vie d'un personnage nommé « Gildas » en son pays qu'il n'aurait jamais quitté, et une autre, celle de Félix lui-même qui aurait pu avoir en nom parallèle au sien, celui de Gildasius !!! (St Gildas de Rhuys de Rhuys, J.C.Peron, pages 8 à 10).

On peut penser que Vitalis a repris d'anciens textes<sup>5</sup> issus de Grande-Bretagne et d'Irlande pour ce qui est de la vie de Gildas dans ces contrées ; mais, quant à sa présence en Rhuys, il en va différemment. L'essentiel de la vie du Saint Homme, se serait passée vers le Blavet et la Cornouaille et peu en Rhuys. La légende de St Gildas bouchant, par un banc de sable, le passage des navires des pirates, se serait située non en Rhuys mais en baie d'Audierne selon La Borderie.

De façon générale, Vitalis est assez muet sur les dates et la présence de St Gildas en Armorique. Aurait-il repris des légendes de Cornouaille en les localisant en Rhuys afin d'en faire bénéficier l'abbaye de St Gildas ?

Selon Ferdinand Lot, il apparaît également douteux que St Gildas ait fini ses jours en Armorique, ce sont les chroniques de Bretagne et de du Pays de Galles qui mentionnent sa mort et non celle d'Armorique.

Bien qu'étant assez radicale, la critique historique de la « Vita » de Vitalis, faite par Ferdinand Lot n'en reste pas moins d'un apport considérable à l'étude du document.

Léon Fleuriot, Jean-Christophe Cassard, François Kerlouegan, Bernard Merdrignac, Raphaël Valéry et quelques autres historiens dont André-Yves Bourgués, ont continué ce travail avec des approches différentes, soit au sujet de la nature même de la « Vita », soit au sujet de l'exactitude de la vie du saint, ou de son hypothétique présence en Rhuys ainsi que de la création, ou non, de l'abbaye en ce 6<sup>ème</sup> siècle. Le colloque concernant St Gildas, en janvier 2009 à St Gildas de Rhuys, a apporté des éclairages importants sur ces problématiques, sans les résoudre.

### **A quoi pouvait bien servir ces Vitae ?**

S'il semble probable, mais pas certain, qu'un ou des document(s) du 7<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> siècle, originaires des îles Britanniques, ai(en)t pu aider en partie à la rédaction de la Vita par Vitalis, le problème est que nous n'en avons nulle trace. Et s'il s'était agi d'une vita de Gildas de l'époque carolingienne, celle-ci n'aurait sans doute pas échappé à la caractéristique générale des autres « Vitae » de cette époque, qui était, pour une grande part, d'aller dans le sens d'une défense et illustration du passé breton, plus que d'épouser la vérité historique, afin de l'inscrire dans l'histoire mouvementée et nouvelle de la principauté bretonne renaissante en réaffirmant haut et fort la « bretonnité » du territoire et l'origine bretonne de la population, une Vita très nationaliste !!

Cela n'ayant pas d'autre but que de conforter le nouveau pouvoir ducal encore bancal, face à celui des Francs, qui s'efforçait de normaliser la vie religieuse et politique des bretons, particulièrement à partir de 818, lorsque Louis le Pieux, aidé de l'abbé de Landevennec, imposa la règle bénédictine (celle de St Benoît) aux monastères bretons suite aux prescriptions du concile d'Aix de 817, ce qui provoqua quelques remous et vives oppositions dans le clergé breton.

La « Vita de Rhuys » du 11<sup>ème</sup> siècle, est-elle suffisamment fiable pour répondre aux questions posées, Gildas est-il venu ou non en Rhuys, est-il ou non le fondateur de l'abbaye au 6<sup>ème</sup> siècle.

Ce que l'on peut affirmer à la lecture de celle-ci, c'est que la plus grande réserve s'impose par rapport aux faits qui y sont évoqués, qui comme pratiquement toutes les autres Vitae de l'époque post-normande, sont des œuvres plus littéraires qu'historiques. Leurs objectifs étant, non de raconter une vérité historique, mais d'élaborer des textes à partir des mythes religieux du passé, communs à plusieurs « Vitae » afin d'éduquer des populations qu'il fallait christianiser encore et toujours en ces époques où le paganisme était encore bien présent. Quitte pour cela à reprendre dans la culture populaire d'importantes parts d'antiques traditions populaires pour leur être plus accessibles.

---

<sup>5</sup> « Ferdinand Lot, relève dans les chapitres 11 et 12, des indices linguistiques en faveur d'un prototype plus ancien. Il remarque des « graphies » anciennes que Vitalis n'a pu inventer. Il a donc existé un document hagiographique antérieur dont l'auteur du XI<sup>ème</sup> siècle aurait pu prendre connaissance à Saint Gildas en Berry. Ferdinand Lot est tenté de situer sa rédaction en Galles-Sud, à une époque difficile à déterminer, mais sensiblement postérieure à la mort du saint ». Bernard Merdrignac.

On pourrait en exemple reprendre celle de la navigation du bateau qui entre Houat et Le Croesty, aurait ramené le corps de Gildas.

*« Gildas, sur le point de mourir, craignant que ses disciples de Rhuys et ceux venus de Cornouaille ne se disputent sa dépouille, demande qu'on le place dans un bateau dès qu'il aura rendu l'âme ; on placera sous ses épaules la pierre qui lui servait de « chevet » pendant sa vie ; « Qu'aucun de vous ne demeure dans le batteau, mais poussez le en pleine Mer et le laissez aller où il plaira à Dieu, lequel luy pourvoira de Sépulture où bon luy semblera (...) ». Pendant les contestations qui vont, évidemment, s'élever après la mort du saint, « sur un ordre de Dieu, le bateau avec le corps saint sombra dans la profondeur de la mer ». On le cherche, en vain ; les moines de Cornouaille se découragent au bout de quelques jours et retournent en leur pays. Les moines de Rhuys persévèrent : trois mois se passent, ils décident d'un jeûne de trois jours ; un moine, alors, à la révélation du lieu et du temps où le corps sera trouvé. Le jour des Rogations, les moines de Rhuys vont en procession jusqu'à un petit oratoire construit par Gildas en l'honneur de la Sainte Croix (« Croesti »). « Estons auprès de cette Chapelle, ils apperçoivent, dans une petite baie de sable qui estoit joignant, un batteau resté à sec après la marée, dans lequel ils trouvèrent le corps de saint Gildas (...); ils le tirèrent hors du batteau, et, en mémoire de cette invention, laissèrent la pierre qui estoit sous son Chef en cette Chapelle et emportèrent le saint Corps au Monastère de Rhuys, où ils l'enterrèrent solennellement (...) ».*

Extrait de la Vita de Saint Gildas du XI<sup>e</sup> siècle.

La traversée prodigieuse du saint est un lieu commun du folklore et de l'hagiographie bretonne. L'analyse typologique met en évidence trois variantes de ce motif : le saint marche sur les eaux ; le saint franchit d'un bond le bras de mer ; le saint utilise un esquif précaire, voire miraculeux (l'auge de pierre des saints bretons).

Mais cette navigation merveilleuse peut aussi se faire après la mort du saint personnage : c'est alors son corps qui est ainsi transporté dans un bateau sans voile ni rame, dans un cercueil porté par les flots, dans un sarcophage de pierre. Le saint (et Dieu) en faisant échouer le corps ici plutôt que là, fait connaître où il souhaite être enterré (et par conséquent honoré d'un culte tout particulier, d'un pèlerinage par exemple) ; cela peut être aussi la manifestation de la volonté de voir s'élever un lieu de culte (chapelle, église) à l'emplacement du lieu d'échouage des saintes dépouilles.

*« L'hagiographe, en introduisant ce récit, reflète des préoccupations d'époque bien connues touchant au culte des reliques : les préoccupations spirituelles légitimes (apporter les preuves de l'authenticité de reliques) y cèdent souvent le pas aux visées plus matérielles, qui tiennent aux bénéfices qu'une église ou un monastère peut espérer de l'afflux de pèlerins attirés par la présence de reliques. Le récit de Vitalis dont Albert Le Grand se fait l'écho au 15<sup>ème</sup> siècle a son correspondant sur tous les rivages de l'Europe : Lorsque nous étudions les plus célèbres pèlerinages occidentaux du Moyen Age, en partant des rivages de la mer du Nord pour arriver en Italie, nous voyons que la célèbre Vierge de Boulogne-sur-Mer, que les crucifix de Rue (Somme) et de Dives (Calvados), que le Saint-Sang de Fécamp, que le Crucifix de Lezzo (Espagne), que le Coffret d'Oviedo, rempli de reliques (...), que le Crucifix de Sainte-Marie de Najère (Espagne), que le Saint-Voult de Lucques enfin, tout comme l'image de Rome, après avoir flotté sur les eaux, étaient venus miraculeusement s'échouer sur la plage de leur élection.*

*Sur bien des points, le récit de l'échouage du corps de saint Gildas évoque celui de saint Jacques Le Majeur sur les côtes de Galice, échouage qui est à l'origine du pèlerinage de Saint- Jacques de Compostelle : ses disciples mettent son corps sur un vaisseau « et, abandonnant à la divine Providence le soin de sa sépulture, ils montèrent sur ce navire dépourvu de gouvernail sous la conduite de l'ange de Dieu, ils abordèrent en Galice ».*

Gael Milin

En autre exemple, est raconté dans la Vita de Vitalis, le conte de Conomor et Triphine qui mentionne le miracle accompli par St Gildas ressuscitant Triphine après son meurtre par Conomor, histoire dont Ferdinand Lot dit : « ce récit n'est qu'un thème folkloriques auquel l'auteur « Vitalis » a voulu donner un cachet d'historicité ». Et R Couffon de rajouter : « Ignorant tout de la partie armoricaine de la vie de St Gildas, Vitalis prit comme base le vieux thème mythique de Barbe Bleue auquel il voulut donner un cachet d'historicité ».

### **Quelques avis ...**

*« Les ouvrages hagiographiques continuaient de répondre aux nécessités d'une éducation religieuse des populations; mais en même temps leurs auteurs sacrifiaient de plus en plus à des sujets sans rapport avec ceux dont traitaient à l'origine les hagiographes : conflit interne au personnel de la cathédrale, volonté de faire reconnaître la prééminence de tel siège épiscopal à l'égard de tel autre, lutte d'influences entre l'Église concernée et telle communauté monastique, etc ».*

*L'hagiographie, en outre, permettait la reconstruction d'un passé plus ou moins mythique dans lequel, là comme ailleurs, la mémoire souvent s'opposait à l'histoire.*

*Il convient d'y insister toujours et encore : le matériau hagiographique est avant tout littéraire et se rapporte à des « saints de papier dont la réalité historique est le plus souvent indémontrable, à l'exception des novi sancti tardifs ; par ailleurs, cette littérature connaît différents genres et, dans son processus d'écriture, l'hagiographe, au-delà de sa propre créativité dont il convient de ne pas anachroniquement exagérer l'importance, a toujours recours à l'emprunt et à la centonisation. Si tant est que l'on puisse parler de « témoignage » à propos d'une vita, dont la finalité, à grand renfort de miraculaire, demeure avant tout edificatrice, on sait aujourd'hui que cette valeur testimoniale s'attache moins à l'époque de l'existence supposée du saint qu'à celle de la composition du texte. Pour autant, son auteur qui, en général, s'inscrit dans le prolongement d'une tradition hagio-historiographique plus ou moins longue, nous a transmis bien autre chose qu'un ouvrage cousu de citations scripturaires, patristiques ou simplement littéraires.*

*Au fil du temps, la biographie spirituelle s'est en effet élargie, grâce à la « circularité des savoirs », à d'autres dimensions : on constate à cette occasion le renforcement de son rôle de 'mode d'emploi' des reliques du saint ou de « guide » de son sanctuaire, voire de « manuel » de son pèlerinage ; mais également celui de manifeste des revendications juridiques et économiques de la communauté, monastique ou canoniale, qui anime le culte dont le saint fait l'objet ».*

Et de conclure pour St Gildas :

*« Le bilan historiographique de Gildas peut être vite fait ? Si sa personnalité littéraire est désormais assez bien connue, le personnage historique demeure pratiquement insaisissable et la personne du saint est le produit d'un phénomène d'historicisation tardive à partir de traditions hagiographiques invérifiables, mises par écrit à partir du XI siècle.*

*Le DEB constitue un témoignage sur l'existence dans l'île de Bretagne à cette époque de foyers de culture latine, plutôt conservateurs, peu influencés en tout cas par la culture indigène, les historiens des origines de la Bretagne continentale doivent se contenter d'une mention furtive concernant l'émigration d'insulaires vers des contrées d'outre-mer ? Il n'est pas spécifiquement question de l'Armorique et il n'est pas non plus établi, si du moins cela n'est "as impossible, que Gildas ait fait partie de ces émigrés ».*

André Yves Bourgués

*« Il ne peut être question de faire une étude approfondie des Vitae faute d'une édition d'ensemble. L'importance et l'ancienneté des Vies de saints bretons méritent qu'on leur consacre des travaux analogues à ce qui a été fait pour les « Vies » de saints irlandais, par exemple.*

*Par contre, pour l'histoire événementielle des origines de la Bretagne, ces « Vies » ne nous apportent pas autant que l'on pourrait l'espérer ». Léon Fleuriot*

### **Abbaye de St Gildas... création du 6<sup>ème</sup> ou du 8<sup>ème</sup>... 9<sup>ème</sup> siècle ?**

Léon Fleuriot, dans son livre « Les origines de la Bretagne » écrivait : « *les abbayes bretonnes dont l'origine est mal connue ou entourée de légendes sont les plus anciennes et l'on ne voit pas quelle raison il y aurait de douter que l'Abbaye de St Gildas de Rhuys remonte à St Gildas comme le veut la tradition* ».

A contrario François Kerlouegan, dans sa thèse, indique: « *nulle part mention d'abbaye de Rhuys avant le 9<sup>ème</sup> siècle* ».

Reste alors à savoir de quand daterait sa fondation.

Nul monastère ne pouvant se créer sans l'autorisation du pouvoir politique, surtout en espace littoral ; St Gildas, s'il est le fondateur de l'abbaye du même nom, ne put le faire qu'avec l'autorisation du pouvoir qui possédait la presqu'île à cette époque. Or, qui, dans la seconde moitié du 6<sup>ème</sup> siècle, la dirige ? Waroch 1<sup>er</sup>, contemporain de Gildas et de l'arrivée des bretons de Bretagne en Armorique ? L'évêque de Vannes ? Le roi des Francs...ou un autre chef local ?

Aucun document ne nous en donne réponse. Le texte de Vitalis nous indique seulement que Gildas aurait choisi de sa propre autorité un ancien « castrum » romain. On peut douter d'une telle affirmation sans qu'un pouvoir politique, et un autre, religieux, l'aient décidé.

Dans les siècles qui suivirent, au 8<sup>ème</sup> et au 9<sup>ème</sup> siècle, le pouvoir local alternant entre Bretons et Francs, il semble difficile de définir qui l'avait au moment de la création de l'abbaye de Rhuys. La donation d'Arzon à St Sauveur de Redon, sa reprise par le pouvoir politique, avant sa restitution à l'abbaye, n'atteste-t-il pas de cette situation assez complexe pour cette époque qui vit peut-être, ou non, la création simultanée des deux abbayes dans la presqu'île.

Entre 768 et 855, pas moins de 417 monastères ont été construits dans l'Empire de Charlemagne. L'abbaye de St Gildas serait-elle l'un d'entre eux, car même si la Bretagne s'était quelque peu émancipée du royaume carolingien avec, entre autres chefs bretons, Nominoé ou Alain, la religion catholique leur était commune. Louis le Pieux en 818 s'y était employé en imposant la règle bénédictine à toutes les abbayes du pays des Francs ou des Bretons, et à Vannes ce sont les Widonites, au service de l'empereur, qui dirigent le comté durant une partie du 9<sup>ème</sup> siècle. Et, rédigé entre 1070 et 1160, le cartulaire de Redon qui relate l'histoire de l'abbaye de St Sauveur depuis sa fondation en 832, ne mentionne nullement l'abbaye de St Gildas pour cette date.

#### **Et en guise de conclusion, toute provisoire...**

Bernard Merdrignac lors du colloque « Saint Gildas » dès 30 et 31 janvier 2009 à St Gildas de Rhuys, concluait son intervention ainsi :

« *En période de crise, la tentation est grande de chercher refuge dans un passé enjolivé par la mémoire collective. Sans doute, les initiateurs du réveil de Saint Gildas au 11<sup>ème</sup> siècle l'avaient-ils spontanément senti. N'est-ce pas la raison pour laquelle le site de St Gildas, « plus ancien », fut en définitive préféré à celui de Locminé moins prestigieux. Rien ne prouve historiquement que saint Gildas ait terminé son existence de ce côté-ci de la Manche et il n'est pas impossible qu'il ait été confondu ici avec un obscur homonyme. Par contre, l'autorité de De Exidio en Bretagne continentale dès l'époque carolingienne atteste que le culte de son auteur y était bien implanté et conforte la probabilité de ce qu'un établissement monastique ait été placé sous son patronage à Rhuys dès le haut Moyen-Age.* ».



### **Qu'advient-il du monastère de Rhuys après les destructions et le départ des normands ?**

Les invasions « Normandes » laissèrent des traces. Tout ce que l'on en sait de la situation de l'abbaye se résume toujours au texte de la Vita écrit un siècle après: « *L'état en était déplorable et l'aspect hideux. Rien n'était resté debout des anciennes habitations. Quant aux églises, demeurées à découvert par l'incendie des toitures, elles présentaient aux regards, des murs à demi-effondrés, où avaient cru dans les interstices des arbres grands et nouveaux, certains même obstruaient les portes des nefs et des sanctuaires qui servaient de repaires aux bêtes fauves. Il n'y avait alors aucune habitation, aucune vie humaine* ».

Sans nier les destructions dues aux invasions normandes et le possible, mais non certain vide de population consécutif à ces événements, est-ce là, la description réelle du pays de Rhuys ? Nous n'en savons rien, mais afin de rehausser la résurrection de l'abbaye de Rhuys, Vitalis avait-il besoin de noircir au maximum les méfaits des envahisseurs ?

Félix, lors du retour des moines à St Gildas en 1025, fit édifier rapidement des groupes de cellules provisoires et s'occupa de relever de ses ruines le monastère dévasté.

« *Felix restaura les églises, construisit des maisons, planta des vignes et des vergers en sorte que le lieu de saint Gildas qui était d'une antique fertilité fut rendu encore plus abondant en froment, en vin en pommiers et encore plus riche en diverses espèces de grands poissons* ». Ce moine Felix n'eut rien de plus pressé que de planter des ceps : ce petit vignoble, malgré les moqueries et les quolibets qu'il s'attira, survécut jusqu'au siècle dernier, comme des plants de vigne, retournés à l'état sauvage, le donnent encore à voir ».

Jean Christophe Cassard

« *Il sut en peu de temps grouper autour de lui et de ses compagnons, d'excellentes recrues, venues des meilleures familles du pays, qui lui confièrent, en outre, des enfants pour les élever au service de Dieu.*

*La population rurale de la région lui fournit sans doute aussi des bras vigoureux pour l'aider à faire revivre dans la campagne vannetaise l'agriculture d'autrefois. Bientôt, dans les deux vieux centres monastiques du pays de Bro-Waroch et dans leurs dépendances, les églises furent restaurées, des bâtiments et des maisons s'élevèrent* ».

Marius Sepet

Félix mourut dans son abbaye de « Ruis », soit en février, ou en mars 1038, et fut enseveli dans l'église qu'il avait construite et qui, dit-on, avait été solennellement consacrée par l'évêque Judicaël, vers le 30 septembre 1032.

Lui succédant, Vitalis connut quelques problèmes avec les moines qu'il avait recrutés dans le pays de Bro-Waroch et qui se soulevèrent vers 1042 contre lui, le contraignant à quitter le monastère. Il y revint cependant et y décéda vers 1069.

Ces désordres s'accrurent peu à peu sous ses successeurs durant une période qui alla du dernier tiers de l'onzième siècle au premier quart du douzième (1069-1125). De cette époque nous ne savons à peu près rien, même si quelques noms d'abbés nous sont parvenus ; Raoul, Fravalon, Fragal, Jacques ou Jacob.

Faut-il associer ces désordres à ceux que connut la Bretagne durant la minorité du jeune duc Alain. Une terrible jacquerie de paysans soulevés contre leurs seigneurs fut noyée dans le sang avant qu'ensuite, une rébellion de seigneurs se faisant contre le duc, échoua. Ce conflit entre le duc et les « potentes » locaux, daté d'entre 1075 et 1093, fut issu de la volonté des ducs de la maison de Cornouaille de réduire le pouvoir des seigneurs locaux en les forçant à accepter la réforme grégorienne, qui leur ôtait désormais le pouvoir de nomination des évêques et parfois celui de l'accaparement des biens religieux.

Et c'est sans doute obnubilés par la gloire d'un nom déjà célèbre en France et dans toute la chrétienté, que les religieux de Saint-Gildas, ayant à pourvoir à la vacance de la dignité abbatiale, élurent Pierre Abélard qui devient abbé de l'abbaye de Rhuys (1125-1133).

### **Et Abélard arriva...et repartit.**

Rude tâche pour Abélard qui découvre chez « ses moines » des modes de vie assez particuliers. Ceux-ci, ne voulant pas les améliorer, sont bien décidés à garder concubines et enfants et pour cela à garder pour eux les « menses<sup>6</sup> ».

C'était, nous dit Abélard, *« un pays barbare, dont la langue m'était inconnue ; la vie honteuse et l'humeur indomptable des moines étaient presque de notoriété publique et la population de la région était farouche et cruelle. Semblable donc à un homme qui poussé par la frayeur du glaive, prêt à le frapper, va se briser dans un précipice, et qui n'évite un instant la mort que pour la retrouver presque aussitôt, ainsi j'allai sciemment me jeter d'un péril dans un autre ; j'étais là maintenant près des vagues de l'Océan horriblement mugissantes, et la terre prenant fin ne m'offrait même plus de quoi fuir ; aussi souvent dans mes prières répétais-je ces paroles du Psalmiste - J'ai crié vers toi des extrémités de la terre dans l'angoisse où était mon âme ».*

*De quels tourments, en effet, mon cœur était déchiré, jour et nuit, par l'indiscipline de cette communauté religieuse dont j'avais accepté la conduite, surtout quand je songeais aux dangers qui menaçaient mon corps et mon âme, il n'est personne, à mon avis, qui ne le sache à présent. J'avais la certitude que si j'essayais de contraindre ces moines à se ranger sous la règle à laquelle les liaient leurs vœux de religion, ma vie serait menacée. Et, d'autre part, si je ne faisais pas pour cela tout ce qui m'était possible, je sentais que je m'exposais à la damnation éternelle. En outre, un des seigneurs les plus puissants du pays<sup>7</sup>, vrai tyran, profitant du désordre qui s'était introduit dans le monastère, se l'était entièrement assujéti; il en avait usurpé pour son usage propre tous les biens adjacents et, de plus, il accablait les moines d'exactions plus lourdes que celles mêmes qu'il faisait peser sur les juifs de son domaine. Les moines me pressaient de subvenir à leurs besoins quotidiens, mais comment aurais-je pu les contenter, puisqu'il ne leur restait, pour ainsi dire, plus de mense commune, qui pût fournir matière à de telles distributions, et puisque chacun d'eux avait pris l'habitude de vivre des revenus qu'il s'était appropriés, et d'en sustenter la famille illégitime qu'il s'était fait ?*

*Ils étaient d'ailleurs enchantés de mon embarras à ce sujet, et eux-mêmes volaient et emportaient tout ce qu'ils pouvaient dérober à la Communauté, l'administration, pensaient-ils, me devenant impossible, je serais forcé ou de renoncer à rétablir la discipline ou même de m'éloigner tout à fait de l'abbaye. La barbarie universelle et sans frein qui régnait dans cette région ne me laissait aucune espérance d'y rencontrer quelque appui, car, Dieu merci ! Mes mœurs y différaient absolument de celles de tous les habitants. Au dehors, le tyran que j'ai dit, avec ses satellites, me faisait souffrir toutes sortes d'oppressions ; au dedans, mes religieux me dressaient de continuelles embûches, de sorte que cette parole de l'Apôtre s'appliquait parfaitement bien à mon malheureux sort.*

---

<sup>6</sup> On appelait « mense » l'ensemble des revenus d'un monastère. Il y avait souvent deux menses distinctes.

La mense abbatiale, propre à l'abbé, et la mense conventuelle, qui appartenait en commun aux religieux. Cette division de la mense conventuelle commune en prébendes particulières, dont les titulaires se considéraient bientôt comme propriétaires, était l'un des signes et l'une des raisons de la décadence des abbayes. Il en avait été ainsi à Saint-Benoît-sur-Loire au 9<sup>ème</sup> et au 10<sup>ème</sup> siècle. Une des causes principales des désordres introduits dans le monastère de Fleury, dit M. l'abbé Rocher, avait été le partage des biens entre les différents offices ou charges du monastère. Les revenus de l'abbaye de Rhuys étaient très importants puisque ses moines récupéraient les « bénéfices » d'une vingtaine de prieurés ; (prieurés d'Ambon, de St Gildas d'Auray, de St Gildas de Baud, St Gildas du Blavet, Bourgerel, Langlenc, Le Hezo, Lochrist, Ile d'Arz...).

<sup>7</sup> A la charnière des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles, le pouvoir ducal n'étant pas encore fortement établi en presqu'île, on y rencontre plusieurs seigneuries qui occupent le terrain et assujétissent la population et les religieux à son autorité. Il semble que l'abbaye, bien que juste recréée à la demande ducal soit sous la domination, partielle ou totale, de l'un d'eux. Le Rentier indique que le seigneur de Kercambre, l'un des plus proches de l'abbaye, devrait être ce seigneur, si mal intentionné.

*Au dehors des combats, des trances au dedans. Je considérais en gémissant ma vie inutile et misérable, aussi infructueuse pour moi que pour autrui : naguère je donnais d'utiles leçons aux clercs, mes disciples, mais maintenant que je les avais abandonnés pour ces moines rebelles, je ne portais plus aucun fruit, ni pour les uns, ni pour les autres ; toutes mes entreprises échouaient, tous mes efforts demeuraient vains, de sorte qu'on était vraiment tout-à-fait en droit de m'adresser le reproche contenu dans ce passage de l'Évangile: « Cet homme a commencé à bâtir et il n'a pu mener son œuvre à terme ».*

*J'étais plongé dans un entier désespoir, quand je me rappelais ce que j'avais fui et que je considérais ce que j'étais venu chercher. Mes anciens ennuis ne me paraissaient plus rien en comparaison des douleurs présentes et maintes fois je me redisais avec gémissement : « J'ai bien mérité ces souffrances, moi qui ai abandonné le Paraclet, c'est à dire le divin Consolateur, pour venir me jeter ainsi dans une désolation certaine ; moi qui, pour me dérober à de simples menaces, suis venu chercher un refuge en de trop réels périls ».*

*La perversité de ces moines était désormais évidente pour tout le monde et je ne me fis plus faute de prendre ouvertement, selon mon pouvoir, des précautions contre leurs embûches ; je quittais même la communauté et l'abbaye et m'établis en un autre endroit dans des cellules séparées, avec un petit nombre de moines fidèles. Cela n'empêcha pas les rebelles, quand ils supposaient que je passerais en tel ou tel lieu, d'aposter sur les routes ou les sentiers des brigands soudoyés par eux pour m'assassiner.*

*Pour comble de malheur, la main du Seigneur m'affligea un jour par un terrible accident : une chute de cheval, où je me fracturai le cou. De là résulta pour moi une cruelle souffrance et un grand affaiblissement. Cependant, pour venir à bout de la rébellion de ces moines indomptés, je les frappais plusieurs fois d'excommunication : je contraignis les pires d'entre eux, ceux que je redoutais le plus, à s'engager envers moi par un serment public à se retirer de l'abbaye et à ne plus troubler mon repos en aucune manière. Mais cette foi, donnée publiquement, fut publiquement violée par eux de la façon la plus impudente. J'eus recours alors à l'autorité du Pontife ».*

A bout de ressources, Abélard en appelle donc à l'autorité d'Innocent II qui dépêcha un légat, l'évêque Geoffroi de Chartres, pour excommunier les plus récalcitrants.

Rien n'y fait, le calme ne revient pas à Saint-Gildas. Éternel persécuté, Abélard n'a de cesse de s'apitoyer sur son propre sort. Cependant l'abbé de Saint-Gildas et ses moines finirent par se mettre d'accord. Il fut entendu par une sorte de pacte tacite qu'Abélard conserverait le titre d'abbé avec les revenus ou partie des revenus de la mense abbatiale, mais qu'il ne s'occuperait en rien de la direction des moines. Il quitta St Gildas définitivement.

### **Connaissez-vous Abélard ?**

Abélard qui vécut de 1079 à 1142, est connu pour sa liaison avec Héloïse et le fait que l'oncle de celle-ci, Fulbert, n'appréciant pas du tout cet amour, le fit émasculer. Sa renommée est avant tout issue de sa « *Théologie du bien suprême* », hérésie condamnée vers 1120 ou 1121 par un concile réuni à Soissons. De nouveau à Sens, vingt ans plus tard, un autre concile jugera son autre livre « *Theologia Scholarium* », l'accusant de nouveau d'hérésie d'autant plus que ses étudiants par centaines, on parle de 3000, suivaient ses positions.

Son analyse des écritures est basée sur leur compréhension et leur explication, il veut les décrypter, alors qu'à l'époque l'« Église » au travers de ses moines et évêques se contentait uniquement de commenter la Bible et les écritures des « Pères », sans chercher au-delà.

Abélard qui combattait chez les moines de St Gildas leur propension à une certaine débauche ou du moins à un certain laxisme moral, ne s'était pas interdit un grand amour charnel avec la belle Héloïse qui lui donna un fils (Astrolabe).

Abélard, 32 ans et Héloïse, 14 ans, au début de leur rencontre, entretenaient une correspondance amoureuse qui aboutit à un mariage secret. L'émasculatation d'Abélard n'empêcha pas les amants de

continuer leur relation, lettres enflammées dès plus vives, même lorsque qu'Héloïse devint abbesse. De St Gildas à la Sorbonne, des moines de Rhuys à Héloïse, c'est tout le monde médiéval et ses complexités que résume la vie d'Abélard.

Cette tâche de réformateur qu'Abélard voulu imposer aux moines de St Gildas, s'inscrivait parfaitement dans la ligne de la réforme dite "grégorienne" initiée par le pape Grégoire VII (1073-1085) qui entendait lutter contre des maux très répandus dans cette Église du 11<sup>ème</sup> siècle : le "Nicolaïsme" et la "Simonie", si l'on veut employer le langage de l'époque. La Nicolaïsme concerne les prêtres et moines qui ne respectent pas le célibat et vivent avec femmes et enfants. La Simonie est le fait d'acheter les charges ecclésiastiques.

Ainsi, à la fin du 11<sup>ème</sup> siècle et au début du 12<sup>ème</sup> siècle, s'opéra en Bretagne un véritable renouvellement de l'épiscopat, lui-même rendu possible par le « renouveau monastique qui l'avait précédé », et ce furent majoritairement des moines, qui avaient été formés dans les grandes abbayes bénédictines extérieures à la Bretagne et en particulier dans les établissements de la vallée de la Loire, qui se retrouvèrent à la tête des évêchés bretons.

L'obligation du célibat fut si souvent rappelée par les conciles et les papes dès le 5<sup>ème</sup> et au 7<sup>ème</sup> siècle, que cette insistance laisse deviner de nombreuses infidélités au principe. Si l'Eglise d'Orient admet officiellement le mariage des prêtres depuis 692, l'Eglise d'Occident maintient son interdiction, ainsi formulée par le premier concile œcuménique du Latran (1123):

*« Nous interdisons absolument aux prêtres, aux diacres et aux sous-diacres d'avoir sous leur toit des concubines ou des épouses et de cohabiter avec des femmes ».*

### **Qu'est-ce qu'un monastère breton... de la règle de St Coloman à celle de St Benoît.**

*« Pour restituer, la physionomie des monastères d'Armorique au 6<sup>ème</sup> siècle, nous pouvons nous aider des traits qui nous sont fournis et par ceux des Bretons insulaires et par ceux des Scots ou des monastères d'Irlande et plus encore sur celui de l'île d'Iona, fondé près des côtes d'Alban par le Scot saint Columba (St Coloman) ou Saint Goulm, qui est encore aujourd'hui le patron de plusieurs de nos paroisses.*

*Un monastère breton ou scotique du 5<sup>ème</sup> siècle renfermait presque toujours une population nombreuse : au moins cent cinquante personnes, souvent bien plus ; dans le monastère de saint Cado (Nant-Carban), il y en avait trois cents ; plus de deux mille dans celui de Bangor au pays de Galles ; en Irlande, jusqu'à trois mille, à Clonard, sous la direction de Finnian et autant, un peu plus tard, à Clonfert, sous celle de saint Brendan...*

*En se bornant à cent cinquante personnes, s'il avait fallu loger cette troupe dans des édifices de pierre, comme on le fit plus tard au moyen-âge, créer un monastère eût été au 6<sup>ème</sup> siècle une longue et bien difficile affaire. Mais alors tous les bâtiments monastiques, y compris l'église, étaient en bois. Chez les Scots, la cellule de chaque moitié formait une loge ou cabane séparée, toutes ces loges, sortes de baraques en planches ou même simplement en clayonnage étaient rangées en file les unes à côté des autres, sauf la cellule de l'abbé, de dimensions un peu plus considérables, placée dans une position différente.*

*Les moines mangeaient en commun ; pour cela, il leur fallait un grand bâtiment, le réfectoire auprès duquel il s'en trouvait un autre contenant la cuisine. Enfin, il y avait encore le logis destiné à recevoir les étrangers. Ces divers bâtiments, ainsi que l'église et les loges des moines, étaient placés plus ou moins régulièrement autour d'une cour qui formait le centre du monastère et qu'on nommait le placis ou préau La cellule de l'abbé construite de madriers, s'élevait un peu en arrière dans une*

*situation dominante, parfois sur un monticule, de façon à embrasser, surveiller toute la communauté. L'ensemble de ces constructions était environné d'un vallum, c'est-à-dire d'une muraille de terre ou de pierre couverte d'un fossé, de figure circulaire le plus souvent, clôture et rempart du monastère.*

*En dehors du vallum se trouvaient les dépendances du monastère : l'étable, l'écurie, le grenier, le four à sécher le grain, et s'il y avait là quelque cours d'eau, le moulin. Quant à la forge et à l'atelier de charpenterie, indispensable dans un établissement tout bâti en bois, on incline à croire qu'ils étaient dans l'intérieur du vallum mais ce point nous semble douteux. Si le monastère était au bord de la mer, il y avait habituellement un petit port garni de barques pour son service, A St Gildas, l'ancien port encastré entre deux roches semblerait bien en être l'exemple.*

*Enfin, les chefs monastiques de ce temps en Irlande et en Bretagne, durent tenir compte du goût qui pressait souvent leurs moines de quitter la vie commune pour s'imposer dans la vie érémitique de plus rudes austérités. En dehors du vallum, à quelque distance du monastère, on construisait une ou plusieurs très petites cellules en pierre, en forme de ruche d'abeilles, avec une entrée fort-basse, où les anachorètes se retiraient pour suivre en toute liberté les inspirations de leur zèle, sans échapper complètement la surveillance de leur abbé. Ce ou ces ermitages s'appelaient le Désert. L'une des principales règles religieuses suivies dans l'Eglise celtique, celle de saint David, ne se lit pas sans effroi.*

*« D'après la règle de saint David; dit le P. Brou, tout le monde est debout au chant du coq ; on prie jusqu'à l'heure du travail; puis, vêtus de peaux de bête, les moines partent pour les champs, où se passe la journée. On vit de son travail, le monastère ne recevant absolument rien des nouveaux arrivés. Silence perpétuel, et, autant que le permet la faiblesse humaine, prière continue. Pas de bœufs pour aider au labour, afin que le travail soit plus rude. Le soir venu, on rentre pour la lecture et l'office ; un maigre dîner attend les moines, car le jeûne est ininterrompu : du pain, des racines, du sel, de l'eau et du lait. Trois heures d'oraison achèvent la journée».*

Marius Sepet

Si les premiers monastères en Gaule se créèrent au milieu du 4<sup>ème</sup> siècle à l'époque de St Martin de Tours de façon autonome et en l'absence de tout ordre religieux constitué et sans règles particulières, progressivement, quelques-unes seront élaborées au cours des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> siècles.

Au 6<sup>ème</sup> siècle c'est la règle de Saint Colomban, abbé de l'abbaye de Luxeuil, qui s'impose, faite d'une vie austère, rigoureuse et aux lourdes sanctions. Vraisemblablement rédigée entre 590 et 614, elle était composée d'une liste des devoirs du moine centrés autour de dix valeurs : l'obéissance, le silence, la modération alimentaire, la pauvreté, la chasteté, la récitation des psaumes, la mesure, la mortification et la perfection. Tous ces devoirs sont réunis dans la « *regula monastica* ».

*« L'obéissance, la pauvreté et la chasteté se trouvent à la base de toute conception monastique, le moine ne jouit d'aucune liberté en dehors du commandement de son abbé et à plus forte raison, une fois mort.*

*Le moine vit sous la discipline d'un seul père et en communauté avec plusieurs afin d'apprendre de l'un l'humilité, de l'autre la patience, d'un troisième la douceur. Il ne se met au lit que lassé et il dort en marchant. Il craint son abbé comme Dieu et il l'aime comme son père et accepte comme salaire tout ce qui lui est prescrit et ne juge point l'opinion de ses supérieurs car son devoir est d'obéir et d'exécuter.*

*Le moine ne doit rien mettre en dépôt sans la permission de son évêque, de même qu'il n'aura le pouvoir de ne disposer de rien à sa mort à moins que son supérieur ne le lui ordonne.*

*La nourriture sera frugale, tout sera cuit à l'eau, peu de pain ; l'abstinence est recommandée, mais trop pratiquée, elle devient un vice.*

*Les punitions sont nombreuses, marquées par des coups, six par exemple si au début de la récitation du psaume, le cénobite (moine vivant en communauté) ne se sera pas assez retenu de tousser, de même pour celui qui mord le calice lors de l'élévation... ».*

La règle de St Benoît<sup>8</sup>, quelque peu différente mais tout aussi stricte, la remplaça vers 818, imposée aux monastères bretons par Louis le Pieux avant que, suite à la fin des invasions normandes, on assista à une certaine dérive, qu'Abélard a si bien racontée. Mais c'est là une autre histoire.

### L'importance de l'Abbaye de Rhuys.

Rhuys, comme Quiberon, est un « insula ». Ce sont des presqu'îles où le maritime est tellement imbriqué dans le terrestre que ces espaces littoraux, aux intérêts politiques et économiques majeurs, relèvent essentiellement de l'autorité du roi, du prince ou des ducs, ou par donations à quelques abbayes, dont celles accordées aux abbés de St Gildas de Rhuys ou de St Sauveur de Redon. La fonction économique de ces donations aux abbayes, spécialement après l'épisode « Normand », mais aussi avant, est de leur donner ou de leur redonner puissance et richesse par l'affectation de ressources issues du sel, du poisson<sup>9</sup>, du blé, du commerce et autres taxes ainsi que par la présence de terres à élevage, les prés salés, « herbus » et « verdières ». L'espace littoral de Rhuys est riche de cette économie et d'une population vraisemblablement d'importance.

L'abbaye de St Gildas et la construction de Suscinio auraient-ils pu être créés hors de ces conditions ?

L'abbaye de St Gildas récupéra ainsi de nombreux droits dans les salines de la presqu'île et en 1187 la duchesse Constance leur confirma l'usage d'une partie de sa « *foresta* » de Rhuys pour répondre aux besoins des moines, sans oublier les droits de l'abbaye sur Houat et Hoëdic (jusqu'en 1590), sur une partie de l'île d'Arz (donations provenant certainement du duc Geffroy vers 1008, date du relèvement de l'abbaye), sur le prieuré de St Clément à Quiberon, sur une partie des bénéfices du monastère de Saint-Tudy et sur l'archipel des Glénan jusque vers 1220 et sans doute au-delà jusqu'au 16<sup>ème</sup> siècle.

L'abbé de St Gildas porte le titre d'abbé de Rhuys, c'est dire l'importance de cette abbaye dans le territoire de la presqu'île et de son abbé que l'on voit à la cour du comte de Cornouaille au milieu du 11<sup>ème</sup> siècle, comme grand témoin d'une donation importante faite en faveur de l'abbaye St Croix de Quimperlé, en présence des évêques de Quimper et Vannes. L'abbé de St Gildas, possesseur du monastère de Loctudy, était concerné par cette donation.

De par la multitude de ses possessions littorales l'abbaye de St Gildas représentait une puissance qui rayonnait sur la Bretagne, et en presqu'île de façon exclusive jusqu'à l'arrivée des ducs à Suscinio. Elle était la référence en tout. La nomination d'Abélard à sa tête n'est-elle pas une preuve assez éloquente de sa renommée ?

Mais rien n'étant éternel, même pour une abbaye, cette reconnaissance des droits n'empêcha nullement les ducs de réaffirmer leur pouvoir sur les espaces littoraux, quitte à affaiblir celui des moines de St Gildas, la création de Suscinio en est une preuve « monumentale ».

L'abbaye St Sauveur de Redon d'où est issu le cartulaire éponyme, possédait Arzon, et, sans doute quelques autres domaines (à Penvins, peut-être ?) et autres espaces littoraux.

---

<sup>8</sup> Rédigée initialement au 6<sup>ème</sup> siècle par Benoît de Nursie, la règle avait été adoptée par de nombreux monastères francs dès le 7<sup>ème</sup> siècle. On assistait cependant à la fin du 7<sup>ème</sup> siècle à un relâchement généralisé de la discipline. Benoît d'Aniane (750-821) décide alors de la reformer en renforçant notamment la discipline et la séparation entre le monastère et le monde extérieur. Ami et conseiller de Louis le Pieux, Benoît a en commun avec le souverain le désir d'harmoniser et d'unifier les pratiques religieuses de l'empire franc. En Aquitaine, une vingtaine de monastères adopte ainsi la nouvelle règle au début du 8<sup>ème</sup> siècle. En 817 Louis réunit à Aix-la-Chapelle un concile qui impose désormais à tous les monastères de l'Empire la règle Bénédictine réformée par Benoît d'Aniane.

En Bretagne, la rencontre avec l'abbé de Landévennec l'année suivante s'inscrit ainsi dans une stratégie politico-religieuse de grande ampleur. L'application généralisée des pratiques religieuses approuvées par le souverain vise clairement à une consolidation du pouvoir carolingien sur le pays des Bretons.

<sup>9</sup> Au sujet de la pêche, le géographe musulman Idrissi, (vers 1100 à 1165), composant sa magistrale œuvre géographique, écrivait ceci dans sa description des côtes bretonnes, dans le « sixième climat » auquel appartient la Bretagne : « *Malgré tout ce que cette mer présente d'effrayant, et malgré l'épaisseur des vagues, elle contient beaucoup de poissons excellents et on s'y livre à la pêche. Il y a aussi des animaux marins d'une grosseur tellement énorme (les baleines) que les habitants des îles intérieures emploient leurs os en guise de bois pour la construction des maisons, des lances, des poignards...* ».